

Jean-Claude BALANANT  
Hubert CHARBONNEAU  
Agnès IMBERT  
Cédric LAURENT  
Philippe LE GARREC  
Sophie MONDHER GALLON  
Céline PAVOINE  
Carole PAUTREL GLEZ  
Gilles STEUNOU  
Experts-comptables associés et  
Commissaires aux comptes  
Marina PASSAIS  
Expert-comptable associée  
Laurent TALEC  
Associé

**L'AUTRE REGARD**

2 Square de la Rance  
35000 RENNES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Exercice clos le 31/12/2023

~ ~ ~

**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS**

**RAPPORT SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

## **L'AUTRE REGARD**

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES** **SUR LES COMPTES ANNUELS**

A l'Assemblée Générale de l'association L'AUTRE REGARD

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association L'AUTRE REGARD relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

#### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, ainsi que sur l'exhaustivité de la masse salariale.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de l'association.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants

et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Rennes,  
Le 29 avril 2024

**Cédric LAURENT**  
Commissaire aux Comptes

Représentant la Société  
**PARIS DENIS BALANANT**  
« **COHESIO** »

Signé électroniquement le 29/04/2024 par  
Cédric Laurent



## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	12 807	5 981	6 826	9 388	2 562	27.29
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	96 808	74 928	21 881	21 960	79	0.36	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
<b>Immobilisations financières (1)</b>							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres	3 642		3 642	3 642			
<b>Total I</b>	113 257	80 909	32 348	34 990	2 641	7.55	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	<b>Créances (2)</b>						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	49 268		49 268	62 825	13 557	21.58
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
Disponibilités	191 993		191 993	196 341	4 348	2.21	
Charges constatées d'avance (2)	7 416		7 416	13 611	6 195	45.51	
<b>Total II</b>	248 677		248 677	272 776	24 100	8.83	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	361 934	80 909	281 025	307 766	26 741	8.69	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
FONDS PROPRES	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles	116 482		175 926		59 444	33.79
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau	59 673		34 508		25 165	72.93	
<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	14 552		84 609		70 057	82.80	
<b>Situation nette (sous total)</b>	42 257		56 809		14 552	25.62	
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	26 650		24 030		2 620	10.90	
<b>Total I</b>	68 907		80 839		11 932	14.76	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations	12 650				12 650	
	Fonds dédiés	10 769		9 255		1 514	16.36
	<b>Total II</b>	23 419		9 255		14 164	153.04
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	45 763		45 763			
	<b>Total III</b>	45 763		45 763			
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 998		7 996		3 998	50.00
	Emprunts et dettes financières diverses	2				2	
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	24 751		27 064		2 313	8.55
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	114 186		136 850		22 664	16.56
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Instrument de trésorerie						
	Produits constatés d'avance						
<b>Total IV</b>	142 936		171 909		28 973	16.85	
Ecarts de conversion passif (V)							
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	281 025		307 766		26 741	8.69	

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

142 934

171 909

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023	31/12/2022	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Cotisations		11	11	100.00
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	11 393	7 847	3 546	45.19
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	444 724	395 759	48 965	12.37
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	248 939	197 770	51 169	25.87
Utilisations des fonds dédiés	1 868		1 868	
Autres produits	302	2 157	1 855	86.02
<b>Total I</b>	<b>707 225</b>	<b>603 544</b>	<b>103 682</b>	<b>17.18</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	93 041	87 044	5 997	6.89
Aides financières	18 000	14 500	3 500	24.14
Impôts, taxes et versements assimilés	23 045	24 359	1 313	5.39
Salaires et traitements	392 672	377 342	15 330	4.06
Charges sociales	164 706	161 409	3 297	2.04
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	12 920	10 663	2 257	21.16
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés	16 032	9 255	6 777	73.23
Autres charges	429	39	390	988.07
<b>Total II</b>	<b>720 846</b>	<b>684 612</b>	<b>36 234</b>	<b>5.29</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>13 621</b>	<b>81 068</b>	<b>67 447</b>	<b>83.20</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	2 620		1 203		1 417	117.76
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total III</b>	<b>2 620</b>		<b>1 203</b>		<b>1 417</b>	<b>117.76</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>						
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	<b>2 620</b>		<b>1 203</b>		<b>1 417</b>	<b>117.76</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>11 001</b>		<b>79 865</b>		<b>68 864</b>	<b>86.23</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
<b>Total V</b>						
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion	733		3 541		2 808	79.29
Sur opérations en capital	198				198	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 620		1 203		1 417	117.76
<b>Total VI</b>	<b>3 551</b>		<b>4 744</b>		<b>1 193</b>	<b>25.15</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	<b>3 551</b>		<b>4 744</b>		<b>1 193</b>	<b>25.15</b>
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>						
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>709 845</b>		<b>604 747</b>		<b>105 098</b>	<b>17.38</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>724 397</b>		<b>689 356</b>		<b>35 041</b>	<b>5.08</b>
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>14 552</b>		<b>84 609</b>		<b>70 057</b>	<b>82.80</b>

## EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
Dons en nature	5 967		14 958		8 991	60.11
Prestations en nature						
Bénévolat						
<b>TOTAL</b>	<b>5 967</b>		<b>14 958</b>		<b>8 991</b>	<b>60.11</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature						
Personnel bénévole	5 967		14 958		8 991	60.11
<b>TOTAL</b>	<b>5 967</b>		<b>14 958</b>		<b>8 991</b>	<b>60.11</b>

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	7
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	8
Tableau de variation des fonds propres	9
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	10
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Evaluation des amortissements	10
Produits à recevoir	10
Charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	11
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Ventilation de l'effectif moyen	11
Valorisation des contributions volontaires	11

NA = Non Applicable NS = Non significative

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 281 025.00 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 707 225.10 Euros et dégagant un déficit de 14 552.03- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 807		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	8 692		
Installations générales agencements aménagements divers	27 006		18 470
Matériel de transport	39 277		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	44 890		1 241
<b>TOTAL</b>	<b>119 865</b>		<b>19 711</b>
Prêts, autres immobilisations financières	3 642		
<b>TOTAL</b>	<b>3 642</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>136 313</b>		<b>19 711</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			12 807	12 807
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		4 830	3 862	3 862
Installations générales agencements aménagements divers		18 458	27 018	27 018
Matériel de transport			39 277	39 277
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		19 479	26 652	26 652
<b>TOTAL</b>		<b>42 767</b>	<b>96 808</b>	<b>96 808</b>
Prêts, autres immobilisations financières			3 642	3 642
<b>TOTAL</b>			<b>3 642</b>	<b>3 642</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>42 767</b>	<b>113 257</b>	<b>113 257</b>

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	3 419	2 562		5 981
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	8 633		4 830	3 803
Installations générales agencements aménagements divers	19 954	3 118	9 223	13 849
Matériel de transport	30 950	4 281		35 231
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	38 367	2 759	19 082	22 045
<b>TOTAL</b>	<b>97 904</b>	<b>10 158</b>	<b>33 135</b>	<b>74 928</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>101 323</b>	<b>12 720</b>	<b>33 135</b>	<b>80 909</b>
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises
Autres immob.incorporelles	2 562			
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 118			
Matériel de transport	4 281			
Matériel de bureau informatique mobilier	2 759			
<b>TOTAL</b>	<b>10 158</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>12 720</b>			

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Réserves	175 926			59 444	116 482
Report à nouveau	34 508-			25 165	59 673-
Excédent ou déficit de l'exercice	84 609-	84 609		14 552	14 552-
Situation nette	56 809			14 552	42 257
Provisions réglementées	24 030		2 620		26 650
<b>TOTAL I</b>	<b>80 839</b>	<b>84 609</b>	<b>2 620</b>	<b>99 161</b>	<b>68 907</b>

### Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions réglementées	24 030	2 620			26 650
<b>TOTAL</b>	<b>24 030</b>	<b>2 620</b>			<b>26 650</b>

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	45 763				45 763
<b>TOTAL</b>	<b>45 763</b>				<b>45 763</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>69 793</b>	<b>2 620</b>			<b>72 413</b>
<b>Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles</b>		16 032			
		2 620			

Dotation aux fonds dédiés cette année de 16 032€ correspondant aux projet jardin (12 650€) et féminisme(3 382€).

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 642	3 642	
Personnel et comptes rattachés	250	250	
Débiteurs divers	49 018	49 018	
Charges constatées d'avance	7 416	7 416	
<b>TOTAL</b>	<b>60 326</b>	<b>60 326</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 998	3 998		
Emprunts et dettes financières divers	2	2		
Fournisseurs et comptes rattachés	24 751	24 751		
Personnel et comptes rattachés	33 177	33 177		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	71 394	71 394		
Autres impôts taxes et assimilés	9 615	9 615		
<b>TOTAL</b>	<b>142 936</b>	<b>142 936</b>		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 998			

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, y compris des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel et outillage	Linéaire	4 à 5 ans
Installations techniques	Linéaire	6 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Logiciel	Lineaire	3 à 5 ans

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	5 070
Total	5 070

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 360
Dettes fiscales et sociales	46 649
Total	55 009

### **Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 416
Total	7 416

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

#### **Effectif moyen**

	Personnel salarié
Cadres	2
Employés	9
Total	11

#### **Valorisation des contributions volontaires**

Sur l'année 2023, l'association l'Autre Regard a reçu des contributions volontaires en nature de 370 heures. Ces heures sont valorisées à hauteur de 5 967€.

**PARIS-DENIS-BALANANT ET ASSOCIES**

Représentée par CEDRIC LAURENT  
Commissaire aux comptes associé  
105, avenue Henri Fréville - BP 90142  
35201 RENNES CEDEX 2

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE RENNES**

Mesdames, Messieurs les Adhérents

de l'Association

**L'AUTRE REGARD**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés, ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article R314-59, du code de l'action sociale et des familles, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

.../...

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

La rémunération des cadres dirigeants s'élève à 53 636 €.

A Rennes,  
Le 29 avril 2024

**PARIS DENIS BALANANT**  
« **COHESIO** »  
Commissaire aux Comptes

Représentée par  
**Cédric LAURENT**

Signé électroniquement le 29/04/2024 par  
Cédric Laurent

